

SUPERLITE

Hydrofuge de Masse en Poudre



DESCRIPTION PRODUIT

SUPERLITE est un additif hydrofuge de masse qui permet de limiter les remontées capillaires et les infiltrations d'eau dans les bétons et mortiers.

DOMAINE D'EMPLOI

- Bétons de fondations, radiers.
- Bétons en milieu agressifs.
- Mortiers/ enduits pour réservoirs, piscines, bassins de retenue.
- Mortiers de cuvelage en appliquant rigoureusement le DTU14.1.

CARACTÉRISTIQUES PRODUIT & PERFORMANCES

Aspect :	Poudre
Couleur :	Blanche
Couleur Après séchage :	Incolore
Densité Apparente :	Environ 1

 Emballage :	Carton de 12 doses de 1 kg.
--	-----------------------------

MISE EN OEUVRE

Application :



- SUPERLITE s'ajoute dans la bétonnière en même temps que le ciment.
- Un dosage de 2 % du poids du ciment doit être respecté.



LES PLUS PRODUIT

- Imperméabilisation et étanchéité.
- Améliorer la plasticité.
- Faciliter la Mise en oeuvre.

Composition :

- Solution aqueuse à base des polymères hydrofugeant .

Conservation :

- 24 mois à l'abri de l'humidité dans son emballage d'origine intact.

Absorption capillaire (selon EN 480-5) :

Essai sur 7 jours, après 7 jours de conservation :	Mortier adjuvanté \leq 50 % en masse du mortier témoin.
Essai sur 28 jours après 90 jours de conservation :	Mortier adjuvanté \leq 60 % en masse du mortier témoin.

Toutes les valeurs indiquées dans cette fiche technique sont basées sur des essais effectués en laboratoires. Elles peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en oeuvre.

 Consommation :	une dose de SUPERLITE (paquet de 1 kg) pour un sac de ciment de 50 kg.
---	--

Conseil :

- Ne pas utiliser avec les ciments alumineux.
- Ne pas ajouter de chaux en étanchéité de bassins ou en cuvelage.
- La plupart des ciments sont compatibles avec le SUPERLITE, mais nous conseillons, pour les ciments spéciaux, de faire un essai préalable.
- Veuillez consulter la fiche de données de sécurité.

MENTION LÉGALE

Les caractéristiques techniques sont des valeurs statistiques moyennes et qui peuvent être mises à jour sans préavis. Ce document est non contractuel, aucune responsabilité ne peut être acceptée de notre part en cas de dommage provenant d'un mauvais usage.

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

- EN 934-2 _ EN 480-5 _ DTU 14-1.

